

PREVENTION



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE APAJH d'Indre-et-Loire

SOINS / SANTE

L'association départementale APAJH d'Indre et Loire, est une association régie par la Loi 1901 appartenant au secteur médico-social. Elle intervient sur le territoire de Tours et l'ensemble du département d'Indre-et-Loire. Elle assure la gestion des services et établissements suivants :

- Le Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) (étudiants jusqu'à 28 ans) à Tours.
- Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce Spécialisée (CAMSPS) (enfants de la naissance à 6 ans), à Tours, Joué-Lès-Tours, Ligueil, Langeais et Amboise. Le CAMPS dispose d'un Département d'Audiophonologie (DAP) situé à Tours.
- Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) (enfants et adolescents de 6 à 18 ans), à
 Tours, Joué-Lès-Tours, Ligueil, Langeais et Amboise.
- Le Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD ARPEGE) (Troubles du Comportement et de la Conduite/ Déficiences Intellectuelles) (enfants et adolescents de 6 à 16 ans) à Tours.
- Le CRAPI (SAFEP/SSEFIS) (surdité) (enfants et adolescents de la naissance à 18 ans) à Tours.
- Le Service d'Aide et de Soutien aux Familles (SASF).

Ces services composés d'équipes pluridisciplinaires, accueillent les enfants, adolescents et étudiants en leur proposant un diagnostic et des orientations et des accompagnements adaptés à leur situation.

L'APAJH d'Indre-et-Loire participe au protocole départemental de lutte contre les violences faites aux femmes en utilisant des dispositifs quelle applique dans d'autres contextes.

Accompagnement familial

Dans le cadre du SASF, l'association permet l'accueil de familles en situation de crise. Il ne s'agit pas d'une thérapie, mais d'une médiation en temps de crise, un temps de parole sécurisé.

Ce dispositif permet l'accueil d'un parent victime de violence et de ses enfants notamment pour l'accompagner dans sa fonction de parent.

Accompagnement des enfants témoins de violence sur un des parents

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement au sein du CAMSPS, du CMPP et du BAPU, l'association permet, si besoin, un suivi psychothérapeutique individuel, groupal et/ou familial pour les enfants témoins de violences en prolongement de l'accompagnement du CIDFF.